

SYNDICAT NATIONAL DES TECHNICIENS ET REALISATEURS

de la production cinématographique et de télévision

film et vidéo

Réforme Générale des Politiques Publiques et des Collectivités Territoriales : Un vent mauvais contre la production cinématographique et Audiovisuelle.

La politique gouvernementale de réduction des politiques publiques culturelles touchent aussi le cinéma et l'audiovisuel.

Imaginer que la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP) et que l'encadrement strict des compétences des collectivités territoriales (ce qui pourrait exclure la Culture) n'auront de conséquences que pour le spectacle vivant, c'est faire l'économie des financements croisés en œuvre aujourd'hui dans la production cinéma et dans la production audiovisuelle du côté du documentaire notamment.

La Région Ile-De-France intervient à hauteur de 14,5 millions d'Euros par an dans la production, la Région Nord-Pas-De Calais à hauteur de 2,6 millions, Poitou-Charente pour 3,2 millions... un très grand nombre de films ne doivent leur existence, notamment les films à petits budgets qu'à l'existence des ces aides. Il en va de même pour de très nombreux documentaires. Pour les Régions les ayant mises en place la moyenne des financements avoisine les 2 millions d'Euros.

Moins d'aides territoriales c'est donc moins de films et moins de films c'est aussi moins d'emplois dans nos secteurs et/ou encore la remise en cause des garanties conventionnelles quand elles existent ou des conditions de travail déjà largement dégradées.

La RGPP quant à elle pourrait avoir des conséquences directes sur le rôle et les aides apportées par le CNC dans nos secteurs, en effet, une réorganisation des politiques publiques (on peut imaginer ce que cela veut dire) ne manquerait pas de fragiliser les missions du Centre en matière d'aides. Le ministère du Budget a d'ores et déjà exigé la réduction de 10% de l'ensemble des budgets des opérateurs publics dont le C.N.C. est l'un des plus gros. Les budgets des Associations en charge de la promotion du cinéma sont affectés.

Toutes ces raisons nécessitent pleinement que nous nous mobilisions massivement le 6 mai prochain contre la mise à sac de la Culture et des politiques publiques en faveur du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Aussi, nous appelons l'ensemble des Technicien(ne)s, Réalisateurs/trices, des Ouvrier(e)s de nos secteurs à cesser le travail le 6 mai et à participer à la :

JOURNEE NATIONALE DE GREVE ET D' ACTIONS LE JEUDI 6 MAI 2010...

Manifestation à Paris à 14H30, depuis le Cirque d'Hiver jusqu'à Beaubourg via le Palais Royal. D'autres actions auront lieu en régions.

Affilié à la Fédération des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT

S.N.T.R. cgt

14/16, rue des Lilas 75019 PARIS

Tél . 01.42.00.48.49 Fax. 01.42.40.06.62

Web : www.sntr-cgt.org courriel : sntr-cgt@wanadoo.fr

Paris, le 22 avril 2010, Le Conseil syndical.



Pour défendre l'Art et la Culture ; Pour le respect de nos métiers ;

Contre la mise à mal des services publics de la culture et de l'audiovisuel...

JOURNEE NATIONALE DE GREVE ET D'ACTIONS LE JEUDI 6 MAI 2010...

Manifestation à Paris à 14H30, depuis le Cirque d'Hiver jusqu'à Beaubourg via le Palais Royal. D'autres actions auront lieu en régions.

La journée nationale d'actions du 29 mars dernier pour « défendre l'art et la culture », contre la réforme Sarkozyste des collectivités territoriales et la Révision Générale des Politiques Publiques, a rassemblé plus de 4000 professionnels depuis le Ministère de la Culture jusqu'au Sénat. D'autres actions ont eu lieu en régions comme à Lyon, Nantes, Bordeaux ou Angers. Pour se faire entendre, il convient d'amplifier la mobilisation. C'est le sens de notre appel à une nouvelle journée nationale de grève et d'actions le 6 mai prochain. Après avoir restructuré l'administration centrale du Ministère de la Culture et de la Communication, le 1^{er} Ministre a demandé à Bercy un « audit flash » dans le cadre de la phase 2 de la RGPP qui concerne tous les opérateurs sous tutelle de la rue de Valois. Les 11 préconisations de cet audit ne prêtent pas à confusion. Il s'agit de faire plus avec moins, de sabrer l'emploi et de tourner le dos aux missions de service public du ministère. Cela n'émeut aucunement Frédéric Mitterrand qui applaudit à tout rompre.

Ajoutons-y la réforme des collectivités territoriales adoptée en première lecture par le Sénat le 4 février dernier. L'article 35 de ce texte vise la suppression pure et simple de la clause générale de compétence, sachant que la culture ne fait pas partie des compétences obligatoires des collectivités locales. Autrement dit, les laisser faire signifierait l'assèchement brutal des financements publics des collectivités territoriales pour le spectacle vivant, la production cinématographique et audiovisuelle ou encore l'action culturelle. C'est la même logique de régression qui prévaut dans l'audiovisuel public, avec la restructuration de France Télévisions ou encore la négociation de nouveaux accords collectifs de travail dans chacune des sociétés (France Télévisions, INA, Radio France et RFI.)

**C'EST PAR LA MOBILISATION QUE NOUS NOUS FERONS
ENTENDRE LE 6 MAI : LA CULTURE EN RIDEAU !**

Paris, le 20 avril 2010

Affilié à la Fédération des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT

S.N.T.R. cgt

14/16, rue des Lilas 75019 PARIS

Tél . 01.42.00.48.49 Fax. 01.42.40.06.62

Web : www.sntr-cgt.org courriel : sntr-cgt@wanadoo.fr